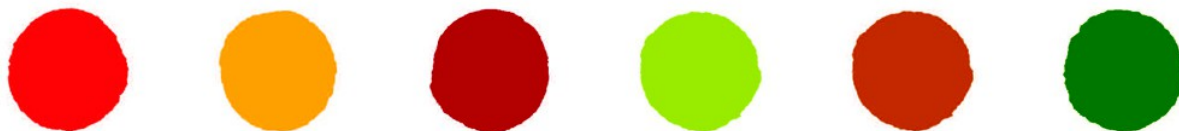


GRENOBLE **UNE VILLE POUR TOUS**

LE RASSEMBLEMENT CITOYEN DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES



Rassemblement

« Grenoble, une ville pour tous »

Grenoble, le 10 mars 2014

A l'attention de Osez le féminisme 38

Objet : réponse à votre questionnaire « municipales 2014 ».

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les réponses de notre liste « Grenoble une ville pour tous » à votre questionnaire envoyé aux listes aux municipales.

Nous en profitons pour vous rappeler nos engagements en tant que futur-e-s élu-e-s de la Ville de Grenoble et de la Métropole, et que nous avons rendus publics le 8 mars à l'occasion de notre action « Les femmes prennent leur place : le 8 mars 2014 dans l'espace public, le 30 mars à la mairie et dans la ville ! »¹. Nous nous engageons :

- à donner la priorité aux noms de femmes pour tous nouveaux baptêmes de lieu (rue, bâtiment...), pour aller vers la parité dans l'espace public ;
- à signer au nom de la Ville de Grenoble la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (La Métro est déjà signataire) ;
- à mettre en place la parité dans les responsabilités d'élus, y compris à la Métro et dans les thématiques « techniques » ou financières, habituellement occupées par des hommes ;
- à veiller à l'égalité des droits des femmes (proposition 98 de nos « 120 engagements pour Grenoble ») : Comme employeur public, nous veillerons à être exemplaire dans

¹ <http://unevillepourtous.fr/2014/03/08/les-femmes-prennent-leur-place-le-8-mars-2014-dans-lespace-public-le-30-mars-la-mairie-dans-la-ville/>

l'accès des femmes aux responsabilités afin de tendre à la parité et de favoriser l'égalité professionnelle. Les projets professionnels et associatifs portés par des femmes seront privilégiés. Nous favoriserons les pratiques sportives mixtes entre filles et garçons (établissement de critères précis notamment mixité filles garçons dans les financements). Nous veillerons particulièrement à la situation des femmes victimes de violence.

- à soutenir les actions du Planning Familial (proposition 99 de nos « 120 engagements pour Grenoble ») : Nous consacrerons les moyens nécessaires au Planning Familial pour assurer ses missions d'accueil et d'orientation de toutes et tous. Nous inciterons à la création de permanences du Planning dans les centres de santé.
- à lutter résolument contre les préjugés (proposition 100 de nos « 120 engagements pour Grenoble ») : L'éducation à la déconstruction des préjugés liés à l'orientation sexuelle et la sensibilisation au genre sont aujourd'hui de vrais enjeux. La lutte contre la stigmatisation et l'éducation au respect des personnes doivent être des axes de nos politiques. Au lieu de les stigmatiser, nous apporterons du soutien aux personnes prostituées, en particulier via leurs associations de réinsertion.

Veillez recevoir mes meilleures salutations citoyennes et féministes.

Pour le Rassemblement ***Grenoble, une ville pour tous***

Laurence Comparat, candidate

« Grenoble Une ville pour tous » se positionne sur les 4 engagements qui sont pour « Osez le féminisme » le minimum à exiger d'un-e candidat-e en faveur de l'égalité et de la parité :

–L'engagement de désigner dans l'exécutif municipal au sein de son équipe un-e élu-e dédié-e aux droits des femmes et à l'égalité femmes/hommes. Cette personne veillera à ce que toutes les décisions prises par les différents acteurs du territoire soient analysées en terme d'impact sur les femmes.

Réaliser l'égalité des droits est un de nos objectifs transversaux, qui fera donc l'objet d'une délégation.

–L'engagement de mettre en œuvre des actions de prise en charge, de prévention et de sensibilisation en ce qui concerne les violences faites aux femmes (campagnes de sensibilisation, formation des acteurs, travail spécifique en réseau, hébergements dédiés, relais de campagnes nationales, soutien aux associations de prise en charge de femmes victimes, ...). Le 115 n'est pas une réponse viable. Des montages financiers entre collectivités, Etat et associations sont possibles, des maillages locaux manquent !

Nous veillerons particulièrement à la situation des femmes victimes de violence, par exemple pour leur accueil par les agents des différents services publics, ou leur hébergement une fois qu'elles ont trouvé le courage de quitter un foyer violent, afin de les aider à se reconstruire. Les associations de défense des femmes seront bien entendu des partenaires privilégiées.

–L'engagement d'améliorer l'articulation des temps sociaux en augmentant entre autre le nombre de places de garde des enfants de moins de 3 ans. Un accent devra être mis sur les modes de garde flexibles et innovants, ainsi que sur les haltes-garderies. Toutes les places devront être ouvertes inconditionnellement à tous les parents demandeurs.

Voir la proposition n° 27 de nos « 120 engagements pour Grenoble » : Créer 200 places publiques d'accueil petite enfance : Garantir un meilleur accès de tous à l'offre publique éducative de garde et d'accueil des petits enfants et enfants. Cela passe par une augmentation des places dans des crèches réparties équitablement sur la ville. La mixité sociale y sera assurée. Parallèlement, les crèches parentales ou associatives seront soutenues et des dispositifs particuliers seront développés pour les familles subissant des horaires atypiques.

–L'engagement d'améliorer la situation du centre IVG de La Tronche. En effet, les femmes rencontrent de nombreux obstacles dans leur droit à l'avortement. Celles qui dépendent de la mutuelle de leur conjoint ou de leurs parents, celles qui n'ont pas de papiers, pas de couverture sociale ou en attente d'AME, se font refouler pour non possibilité de paiement immédiat pour les examens et consultations obligatoires.

De plus, on leur demande de présenter une pièce d'identité alors que la loi stipule que seule une

personne assermentée peut exercer un contrôle d'identité.

La proposition 99 de nos « 120 engagements pour Grenoble » vise à soutenir les actions du Planning Familial : Nous consacrerons les moyens nécessaires au Planning Familial pour assurer ses missions d'accueil et d'orientation de toutes et tous. Nous inciterons à la création de permanences du Planning dans les centres de santé.

Un travail devra également être entrepris avec le CHU, mais le pouvoir de la Ville y est plus limité.

Par ailleurs, nous savons que la ville de Grenoble n'a pas signé la Charte Européenne pour l'égalité Femmes-Hommes dans la vie locale contrairement à la METRO, au département de l'Isère et à la région Rhône-Alpes. La signature de cette Charte refléterait votre engagement pour l'égalité entre les sexes.

Nous nous engageons à signer au nom de la Ville de Grenoble la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.